



PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

Direction départementale  
des territoires

Service Eau,  
Environnement, Forêt

Gap, le 13 FEV. 2020

Affaire suivie par : Alexandra MORET  
Téléphone : 04.92.51.88.62  
Télécopie : 04.92.40.35.83  
Courriel : [alexandra.moret@hautes-alpes.gouv.fr](mailto:alexandra.moret@hautes-alpes.gouv.fr)

Madame, Monsieur,

Les ressources en eau du bassin versant du Buëch sont identifiées en situation de déséquilibre quantitatif dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée 2016-2021.

L'étude d'évaluation des volumes prélevables globaux (EVPG) finalisée en 2013 a confirmé ce déséquilibre quantitatif. Le préfet coordonnateur du bassin Rhône Méditerranée a notifié les résultats de cette étude par courrier du 12 septembre 2014. L'élaboration du plan de gestion quantitative de la ressource en eau (PGRE) a été amorcée dès 2014 à la suite de cette notification.

Pour développer le volet agricole, la chambre d'agriculture a confié au bureau d'études ARTELIA l'élaboration d'un schéma de gestion et de sécurisation de l'irrigation sur le bassin versant du Buëch dont le rapport final a été rendu en août 2017. Les orientations de gestion pour le volet agricole ont été débattues lors de la réunion tenue en préfecture le 13 septembre 2018, puis affinées au cours des mois qui ont suivi.

Les services de l'État ont émis un avis favorable au plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) lors de la réunion de la Mission Inter-Services de l'Eau et la Nature (MISEN) du 25 septembre 2019 en insistant sur l'exigence attendue en matière d'économie d'eau tous usages confondus, sur la priorisation des actions et l'adaptation de ce territoire aux effets du changement climatique.

Ce plan de gestion a ensuite été adopté par le comité de rivière du Buëch lors de la séance du 12 décembre 2019.

Le PGRE approuvé est consultable sur le site Internet de la préfecture des Hautes-Alpes à l'adresse suivante : <http://www.hautes-alpes.gouv.fr/> à la rubrique "Politiques publiques > Environnement, risques naturels et technologiques > Eau > Gestion de l'eau "

La fiche de synthèse ci-jointe identifie les objectifs visés par le PGRE et ses principales actions.

Le PGRE étant désormais validé, je vous invite en tant qu'acteur de ce bassin, à engager, dans les meilleurs délais, les actions prévues pour permettre le retour à l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des usages et ainsi contribuer à l'atteinte du bon état des eaux.

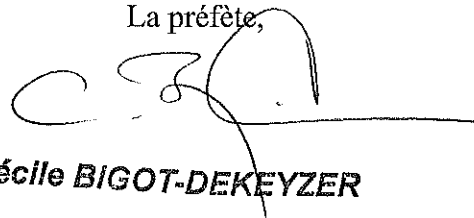
La mise en œuvre de l'ensemble des actions du PGRE fera l'objet d'un suivi par le comité de rivière. Je vous demande de rendre compte régulièrement de l'avancement de vos actions à la MISEN.

Le service en charge de la politique de l'eau à la direction départementale des territoires (DDT) est à votre disposition pour vous accompagner dans la conduite de ces travaux.

Je vous remercie pour votre mobilisation au service de la restauration de l'équilibre des ressources en eau du bassin versant du Buëch et vous invite à me faire part de toute difficulté que vous rencontreriez lors de la mise en œuvre de vos actions respectives.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La préfète,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end, positioned above the printed name.

**Cécile BIGOT-DEKEYZER**

Liste des destinataires

Département des HAUTES-ALPES  
Commune d'ASPREMONT  
Commune d'ASPRES-SUR-BUËCH  
Commune de BARCILLONNETTE  
Commune de CHABESTAN  
Commune de CHANOUSSE  
Commune de CHATEAUNEUF D'OZE  
Commune de DEVOLUY (LA CLUSE)  
Commune d'EOURRES  
Commune d'ESPARRON  
Commune d'ETOILE SAINT-CYRICE  
Commune de FURMEYER  
Commune de GAP  
Commune de GARDE-COLOMBE  
Commune de L'EPINE  
Commune de LA BATIE MONTSALEON  
Commune de LA BEAUME  
Commune de LA FAURIE  
Commune de LA HAUTE-BEAUME  
Commune de LA PIARRE  
Commune de LA ROCHE DES ARNAUDS  
Commune de LARAGNE  
Commune de LAZER  
Commune de LE BERSAC  
Commune de LE SAIX  
Commune de MANTEYER  
Commune de MEREUIL  
Commune de MONTBRAND  
Commune de MONTCLUS  
Commune de MONTJAY  
Commune de MONTMAUR  
Commune de MONTROND  
Commune de NOSSAGE ET BENEVENT  
Commune de ORPIERRE  
Commune d'OZE  
Commune de RABOU  
Commune de SAINT AUBAN D'OZE  
Commune de SAINT-JULIEN-EN-BEAUCHENE  
Commune de SAINT-PIERRE-D'ARGENCON  
Commune de SAINTE-COLOMBE  
Commune de SALEON  
Commune de SAVOURNON  
Commune de SERRES  
Commune de SIGOTTIER  
Commune de SIGOYER  
Commune de TRECLEOUX  
Commune de VAL BUECH MEOUGE  
Commune de VEYNES  
Commune de MISON  
Commune de NOYER/JABRON  
Commune de SISTERON

Commune d'IZON LA BRUISSE  
Commune de LABOREL  
Commune de LUS LA CROIX HAUTE  
Commune de VILLE BOIS LES PINS  
Chambre d'Agriculture des HAUTES-ALPES  
ASA Aiguebelle  
ASA ChampCroze  
ASA de Guire  
ASA de la Béoux  
ASA de la Plaine de Montmaur  
ASA de Lazer  
ASA des arrosants de la Blaisance  
ASA des canaux du Buech  
ASA des Dignes et canaux de la Plaine  
ASA des Eygasses  
ASA des irrigants de Ribiers  
ASA des Irrigants du Buech  
ASA des ROUX  
ASA des Sétives  
ASA des Vignasses  
ASA digues et canaux du Village  
ASA du Bourg  
ASA du canal de la Subteyte  
ASA du Canal du Béal  
ASA du Canal du Grand Arrosage  
ASA du canal du moulin  
ASA du Canal du Plan  
ASA du Canal du Pré Rond  
ASA du CCBB  
ASA du Céans  
ASA du Grand Canal de la Bâtie Montsaléon  
ASA du Grand Canal de la Pierre  
ASA du Moulin  
ASA la Rochelle Fontainebleau  
ASA Laragne et Montéglin  
ASA Maraize  
ASL du Canal du Beycanter  
ASA du Barry  
ASA de Chabestan

## Plan de gestion de la ressource en eau du bassin versant du Buëch fiche de synthèse des actions du PGRE

ACTIONS EAU POTABLE						
Fiche action	Intitulé de l'action	Calendrier de réalisation			Débit économisé dans le milieu durant l'étiage (l/s)	Volumes annuels économisés / substitués (m <sup>3</sup> )
		2019	2020	2021		
AEP-1	Amélioration de la connaissance, des performances et gestion durable des services	X	X	X	adapté à la situation de chaque collectivité et évalué en fonction des indicateurs	
AEP-2	Équiper les prélèvements par un dispositif de comptage	X	X	X		
AEP-3	Équiper les points de prélèvement (cas des captages de sources) de système de régulation	X	X	X		
AEP-4	Travaux d'amélioration de l'efficacité des réseaux d'adduction et de distribution	X	X	X		
AEP-5	Sensibilisation des collectivités et du grand public à la gestion raisonnée de la ressource en eau	X	X	X		
AEP-6	Poursuivre la réflexion ou étudier la perspective d'un transfert de compétence AEP. Mutualisation des moyens	X	X	X		

**ACTIONS IRRIGATION**  
(volumes économisés / substitués : 2,9 à 3,8 Mm<sup>3</sup>, soit 22 à 29 % d'économies pendant l'étiage de juillet à septembre)

	Fiche action	Intitulé de l'action	Type d'action	Échéance réalisation effective	Débit économisé dans le milieu durant l'étiage (l/s)	Volumes économisés / substitués (m <sup>3</sup> ) durant l'étiage	% d'économie induite par rapport au volume de référence AUP (étiage)	Coût estimatif (€)
Grand Buëch	Irrigation-GB 1	Création d'une rete nue pour l'ASA des irrigants du Buëch	Substitution	2025	32,6	258 000		7 900 000
	Irrigation-GB 2	Travaux de modernisation globale du réseau gravitaire de l'ASA des Sétives	Économie / Optimisation	2021	20 à 30	150 000 à 225 000	10 à 15	100 000
	Sous-total					50 à 60	408 à 483 000	14 à 16
Petit Buëch	Irrigation-PB 3	Travaux de modernisation globale du réseau gravitaire de l'ASA de La Bâtie-Montsaléon	Économie / Optimisation	2020	25	200 000	22	300 000
	Irrigation-PB 4	Conversion partielle à l'aspersion de l'ASA de la Subteyte	Économie	2021	40 à 55	300 à 450 000	30 à 50	200 à 300 000€
	Irrigation-PB 5	Forage de substitution dans la nappe du Petit Buëch de l'ASA de la Béoux	Substitution	2021	10	120 000	75	270 000
	Irrigation-PB 6	Mise en œuvre des actions identifiées dans le Schéma directeur des canaux de Veynes	Économie / Optimisation	2020-2023	50 à 100	370 000 à 740 000	20 à 40	A définir
	Irrigation-PB 7	Conversion à l'aspersion de l'ASA de Champroze couplée à la modernisation de l'ASA de Chabestan	Économie	2022	35 à 70	270 000 à 540 000	17 à 34	600 000 à 1 500 000€
	Irrigation-PB 8	Rehausse du lac de Peyssier et/ou projet de micro-aspersion de l'ASA de Marraze	Économie / Optimisation	2022	A définir Micro aspersion : diminution de 17 % apport d'eau à la parcelle Rehausse du barrage : augmentation du débit réservé estival		25 à 43	Rehausse Barrage : 1 700 000€ Micro aspersion : 300 000€ (70ha)
	Sous-total					160 à 280	1 200 000 à 2 000 000	
Cheurance	Irrigation-CH 9	Travaux de modernisation du réseau gravitaire de l'ASA du Moulin de St-Pierre d'Argenson	Économie / Optimisation	2021	5 à 10	37 000 à 50 000	15 à 20	20 à 40 000€
Blaisance	Irrigation-BL 10	Travaux de busage de l'ASA du grand canal de Trescléoux	Économie / Optimisation	2014-2026	9	70 000	30	Autofinancement ASA
Buëch aval	Irrigation-BAV 11	Travaux de modernisation du réseau d'aspersion de l'ASA des arrosants de la Blaisance	Économie / Optimisation	2021	2	24 000	12	A définir
	Irrigation-BAV 12	Substituer une partie des prélèvements du torrent de Clarescombe sur l'étiage	Substitution	2023	3	20 000	66	600 000
	Irrigation-BAV 13	Sécurisation de l'alimentation en eau des ASA du Buëch aval par l'installation de 2 pompes de Lazer	Substitution	2019	128	Jusqu'à 1 000 000	25	600 000
	Irrigation-BAV 14	Travaux de modernisation globale du réseau gravitaire de l'ASA de la Rochelle Fontainebleau	Économie / Optimisation	2021	8 à 16	60 à 120 000	10 à 20	10 à 40 000€
	Sous-total					141 à 149	1 100 000	15 à 20
Ensemble du BV Buëch	Irrigation-B 15	Développement des modes d'irrigation économe s'en eau dans les réseaux sous pression	Économie / Optimisation	2020-2024	Dépend de la surface souscrite et des sols		30 à 40	Animation : 0,25 ETP Travaux : 4 à 5 000 €/ha
	Irrigation-B 16	Étude de faisabilité des possibilités de substitution de prélèvements superficiels par la mobilisation d'eau souterraine dans le bassin du Buëch	Amélioration connaissance		A définir	A définir		A définir
	Irrigation-B 17	Optimisation de l'irrigation gravitaire à la parcelle sur prairies naturelles de montagne	Optimisation	2018-2022	17 à 34	135 à 270 000	10 à 20	Animation : 0,5 ETP pour 3 ans Investissements dépendants des projets
	Irrigation-B 18	Création de petites retenues individuelles	Substitution	2020-2026	Fonction du nombre de projets	Entre 50 000 et 300 000	A définir en fonction des projets	Ingénierie, étude: 0,25 ETP/an Travaux : entre 1 et 6 millions €
	Irrigation-B 19	Prospective / Accompagnement de l'agriculture face au changement climatique	Sensibilisation	2021-2026				0,2 ETP/an
	Irrigation-B 20	Améliorer la connaissance des prélèvements du bassin versant	Amélioration connaissance	2019-2026				0,25 ETP/an Equipements : 25 000€
	Irrigation-B 21	Accompagnement à l'émergence de nouveaux projets et Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO)	Accompagnement à la mutualisation	2019-2026				1 ETP pour 4 ans 80 000 €/an
	Irrigation-B 22	Perspectives de mutualisation des irrigants (ASP et individuels)	Accompagnement / mutualisation / optimisation	2019-2026				0,5 ETP pour 3 ans
Synthèse bassin du Buëch				2019-2026	400 à 530	2 900 000 à 3 800 000	22 à 29	2,95 ETP Travaux à définir